

ÉGALITÉ ET POLITIQUE

Professeure : Réjane SÉNAC

Année universitaire 2019/2020 : Formation commune - Semestre d'automne (IFCO 2310)

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours a pour objectif de prendre au sérieux le principe d'égalité en interrogeant ce que sa définition, ses justifications et son application disent des liens entre les différenciations qui structurent le domaine public – politique et juridique en particulier, et le principe de justice au cœur du contrat social. Veillant à ne pas opposer un ordre politique idéalisé à un ordre social inachevé, son propos est de questionner la persistance des inégalités comme une expression des dilemmes, voire des butoirs, du républicanisme français. L'analyse des usages contemporains de la parité, de la diversité et des controverses sur ladite « théorie du genre » permettra d'aller au-delà du consensus sur l'égalité de traitement de tous les citoyens, quelles que soient leurs particularités, pour examiner la dimension politique – idéologique et clivante – de l'articulation entre l'égalité citoyenne et la reconnaissance des singularités.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Compétences à développer :

- Recherche documentaire, y compris numérique
- Lecture argumentée et capacité d'interprétation
- Capacité analytique et positionnement par rapport à des controverses théoriques
- Expression et capacité de convaincre, en français et en anglais
- Aptitudes au raisonnement
- Capacité à penser hors des frontières et à se décentrer
- Capacité à travailler en groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A. Participation à un débat : pendant 30 minutes, un groupe d'étudiant.e.s expose les enjeux d'un débat relatif au sujet de la séance de cours, en mettant en scène des positions en tension autour de points de vue contradictoires. Il participe ensuite à une discussion avec la classe.

B. Fiche argumentative effectuée par chaque groupe de débat (20%):

- A envoyer par mail à la teaching assistant dans la semaine du débat;
- 2-3 pages (5000 à 7000 signes espaces compris), Times New Roman, 12, interligne 1,5.

Elle constitue un support écrit en lien avec chaque débat, et permet que l'évaluation de l'implication dans le débat ne repose pas seulement sur une performance orale. Elle teste en particulier la capacité à présenter les arguments en jeu dans chaque débat de manière synthétique et structurée.

C. Research paper (sujet communiqué à la rentrée)
60% de la note finale

PLAN DU COURS

Séance n°1 : Introduction : les enjeux du cours et son organisation

1. Enjeux sémantiques et théoriques : point sur les enjeux conceptuels des termes en jeu dans la réflexion sur les liens entre égalité et politique.

Comment l'horizon républicain d'égalité est-il mis à l'épreuve des politiques dites d'égalité, des lois dites sur la parité à celle sur l'ouverture du mariage civil aux couples de personne du même sexe en passant par la promotion de la diversité ? Quid des « non-frères » au pays de l'égalité ?

2. Enjeux épistémologiques : savoirs situés, questionnement sur l'articulation entre rigueur scientifique, approche explicative et normative, et la création d'une agora agonistique.

3. Modalités de validation de ce cours et point sur son organisation et le calendrier du cours.

- Pierre Bourdieu, « Pour un savoir engagé », *Le Monde diplomatique*, février 2002.
- Flores Espínola Artemisa, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du 'point de vue' », *Cahiers du Genre*, 2012/2 n° 53, p. 99-120.

- Donna Harraway, « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n°3, autumn 1988, pp. 575-599 (traduction française : « Les savoirs situés : La question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », février 2004).
- Jean Leca, « L'Etat entre Politics, Policies et Polity ou peut-on sortir du triangle des Bermudes ? », *Gouvernement et action publique*, 2012/1, n°1, p. 59-82.
- Chantal Mouffe, « Le politique et la dynamique des passions », *Rue Descartes*, 2004/3 (n°45-46), p. 179-192.
- Maria Puig de la Bellacasa, « Divergences solidaires. Autour des politiques féministes des savoirs situés », *Multitudes* 2003/2 (no 12), p. 39-47.
- Réjane Sénac, *L'égalité sous conditions : genre, parité, diversité*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, Conclusion : p. 189-198.
- Réjane Sénac, *Les non-frères au pays de l'égalité*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.
- Réjane Sénac, « L'égalité n'a pas à être performante », *Projet*, 2017.

Séance n°2 : Des dilemmes de la pensée républicaine de l'égalité

Dialogue entre les credos républicain et libéral dans le « modèle française d'intégration » : prééminence du politique sur l'éthique ?

- L'égalité comme relation de non-domination dans un républicanisme critique
- Puissance critique des idéaux républicains
- Hervé Andres, « Droit de vote : de l'exclusion des indigènes colonisés à celle des immigrés », *Asylon(s)*, 2008.
- Nicolas de Condorcet, « Sur l'admission des femmes aux droits de cité », 1790.
- Cécile Laborde, « Républicanisme critique vs républicanisme conservateur : repenser les "accommodements raisonnables" », *Critique internationale*, n° 44, « Religion et politique dans les sociétés sécularisées : de la diversité des possibles laïques », 2009, p. 19-33.
- Jürgen Habermas, *Droit et démocratie. Entre faits et normes* (1992), trad. de l'allemand par R. Rochlitz et Ch. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 1997.
- Christian Joppke, « Beyond National Models : Civic Integration Policies for Immigrants in Western Europe », *West European Politics*, vol. 30, n°1, January 2007, p. 1-22.
- Justine Lacroix, Jean-Yves Pranchère, *Le procès des droits de l'homme. Généalogie du scepticisme démocratique*, Paris, Seuil, 2015.
- Sylvie Mesure, Alain Renaut, *Alter ego – Les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Aubier, 1999, p. 162-169.
- Philip Pettit, "The Instability of Freedom as Noninterference: The Case of Isaiah Berlin", *Ethics*, vol. 121, n°4, 2011, p. 693-716.
- Alain Renaut, *Qu'est-ce qu'un peuple libre ?*, Paris, Grasset, 2005.

- Réjane Sénac, « The Contemporary Conversation about the French Connection 'Liberté, Egalité, Fraternité' : Neoliberal Equality and 'Non-brothers' », *Revue Française de Civilisation Britannique*, XXI-1, 2016.
- Sophie Wahnich, *L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1997.

Séance n°3 : Singularisation sexuée et racialisée : une égalité sans similarité ?

L'assignation à la singularité est politique :

- La démocratie représentative au prisme de la sous-représentation des femmes.
 - Les controverses sur la « mesure de la diversité » : la singularité ethno-raciale est-elle singulière ?
 - La promotion d'une diversité color-blindness comme réponse à la panne de l'ascenseur social méritocratique.
 - Le « dilemme du progressisme » : l'homogénéité, condition de la solidarité ?
- Irene Diamond, Nancy Hartsock, « Beyond Interests in Politics: A Comment on Virginia Sapiro's When are Interest Interesting? The Problem of Political Representation of Women », *The American Political Science Review*, vol. 75, n°3 (Sep., 1981), p. 717-721.
 - David Goodhart, "Too Diverse?", *Prospect*, February 2004.
 - Justine Lacroix, « Communautarisme et pluralisme dans le débat français. Essai d'élucidation », *Ethique publique*, vol. 9, n°1, printemps 2007, p. 50-56.
 - Carole Pateman, "Féminisme et démocratie", dans Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier, Lea Sgier (dir.), *Genre et politique. Débats et perspectives*, Paris, Gallimard, 2000, p. 89-121.
 - Carole Pateman, *Le contrat sexuel*, Paris, La Découverte, 2010, p. 301-321.
 - Robert D. Putnam, « E Pluribus Unum : Diversity and Community in the Twenty-first Century. The 2006 Johan Skytte Prize Lecture », *Scandinave Political Studies*, vol. 30, n°2, 2007, p. 137-174.
 - Pierre Rosanvallon, *La société des égaux*, Paris, Seuil, 2011.

Séance n°4 : Avancées et limites de la mise en œuvre du droit de la non-discrimination

L'objectif de cette séance sera d'interroger l'articulation entre l'application du principe républicain d'égalité et la mise en œuvre de la lutte contre les discriminations. Le principe d'égalité est en effet le modèle de référence en France pour déceler les différences de traitement légitimes et illégitimes dans les règles et les décisions en droit privé et en droit public. Elle cherchera à identifier où se situent les zones de résistance et quelle est leur nature. Articulant le volet juridique et politique, il s'agira d'interroger les enjeux de l'appropriation du principe de non-discrimination par les institutions chargées de sa mise en œuvre (Défenseur des droits, juridictions ...) et l'incorporation de ce principe dans la jurisprudence.

- Daniel Borillo, Arnaud Chappe, « La haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité: un laboratoire juridique éphémère ? » *Revue française d'administration publique*, n°139/3, 2011, p. 369-380.
- Institut Montaigne, *Discriminations religieuses à l'embauche : une réalité*, Etude par Marie-Anne Valfort, octobre 2015.
- Maud Lesné et Patrick Simon, La mesure des discriminations dans l'enquête « Trajectoires et Origines », *Documents de travail*, 184, INED, 2012.
- Marie Mercat-Bruns, "Age and disability differential treatment in France – Contrasting EU and national court's approaches to the inner limits of anti-discrimination law", *International Journal of Discrimination Law*, vol. 15, n°1 et 2, 2015.
- Marie Mercat-Bruns, Daniel Borrillo, Lucie Cluzel-Métayer, Janie Pélabay, Jeremy Perelman, Réjane Sénac, « Les juridictions et les instances publiques dans la mise en œuvre du principe de non-discrimination: perspectives pluridisciplinaires et comparées », *Rapport final pour le défenseur des droits et le Ministère de la Justice*, 2016.
- Réjane Sénac, Janie Pélabay, Lisa Ammon, « France and the Netherlands: Toward Convergence? », in Marie Mercat-Bruns, David Oppenheimer (ed.), *Comparative Perspectives on the Enforcement and Effectiveness of Antidiscrimination Law - Challenges and Innovative Tools*, New York City, Springer, 2018, p. 239-256.
- Marie-Anne Valfort, « La religion, facteur de discrimination à l'embauche en France ? », *Revue économique*, 2017/5, vol. 68, p. 895-907.

Débat 1 :

Concepts clefs : principe d'égalité, non-discrimination, jurisprudence, avancées, résistances, européanisation, *path dependency*

Question du débat : Quelles sont les résistances à la mise en œuvre du droit de la non-discrimination en France ?

Points de vue contradictoires :

- Le poids d'un universalisme prétendument neutre et égalitaire ;
- La valorisation de la *soft law*, des bonnes pratiques et la dénonciation de l'excès et de l'impuissance du droit.

Séance n°5: La République française au défi de l'égalité femmes-hommes et de la démocratie sexuelle

Nous examinerons en quoi la dénonciation de la dite « théorie du genre » est politique au sens où à la fois elle actualise le clivage droite-gauche et elle brouille les frontières entre droites modérée et radicale. Nous

examinerons aussi en quoi elle incarne la résistance de la légitimité de la complémentarité des sexes contre la légalité de l'égalité. En quoi peut-on parler du dévoilement et de la persistance de l'« hétérosexisme racialisé constituant » d'un contrat social fraternel ? Ne peut-on imaginer un avenir sans la mention du sexe dans l'état civil ?

- Laurent de Boissieu, « Qu'est la génération « Manif pour tous » devenue ? », *Le Débat*, 2016/4, n° 191, p. 89-100.
- Eric Fassin, « Same-sex marriage, nation, and race: French political logics and rhetorics », dans Daniel Borillo, Eric Fassin (coord.), *Contemporary French Civilization*, « Au-delà du mariage ! », vol. 39, n°3, 2014, p. 281-301.
- Janine Mossuz-Lavau, Réjane Sénac, « Homme/Femme/Autre face à l'élection présidentielle », Note CEVIPOF, mai 2016.
- Réjane Sénac, « Le contrat social à l'épreuve de l'offensive contre ladite 'théorie du genre' », dans Laurie Laufer, Florence Rochefort (dir.), *Qu'est-ce que le genre ?*, Paris, Payot, 2014, p. 231-243.
- Réjane Sénac, Maxime Parodi, « Recomposition ou dépassement du gender gap à la française ? L'élection présidentielle de 2012 », *Revue française de science politique*, 2013, vol. 63, n°2, p. 225-248.

Débat 2 :

Concepts clefs : République, contrat social/fraternel, démocratie excluante/exclusive, égalité/genre

Question du débat : L'égalité entre les femmes et les hommes fait-elle consensus dans la République française du XXI^e siècle ?

Points de vue contradictoires :

- L'égalité femmes-hommes est une valeur de la République française.
- L'égalité femmes-hommes est contradictoire avec le principe de fraternité républicaine.

Séance n°6 : La parité « à la française » : une révolution conservatrice ?

La France : pays des droits de l'homme, du suffrage universel exclusif et des lois dites sur la parité.

Les lois dites sur la parité : un « quota républicain » pour l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et une « révolution culturelle » pour le Parti Socialiste (PS)

Entre standing for et acting for : les femmes en politique comme « groupe d'intérêt » ?

« Performer » le genre de la représentation substantive : restauration du mythe fondateur de la complémentarité des sexes

- Drude Dahlerup, “Preface” et Susan Franceschet, Mona Lena Krook, Jennifer M. Piscopo, “Conceptualizing the Impact of Gender Quotas”, dans Susan Franceschet, Mona Lena Krook, Jennifer M. Piscopo (ed.), *The impact of gender quotas*, New York, Oxford University Press, 2012, p. VII-VIII, 3-24.
- Drude Dahlerup, « Gender quotas – Controversial But Trendy. On expanding the research agenda », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 10, issue 3, September 2008, p. 322-328.
- Nancy Fraser (entretien avec), « Devenir pairs. Entretien avec Nancy Fraser », *Vacarme*, 2011/2 (N° 55), p. 4-12.
- Réjane Sénac-Slawinski, «Justifying parity in France after passage of the so-called parity laws and electoral application of them: the “ideological tinkering” of political party officials (UMP and PS) and women’s NGOs », *French Politics*, vol. 6, n°3, 2008, p. 234-256.
- Réjane Sénac, « Les pièges essentialistes de la parité et de la diversité », dans Josepha Laroche, Yves Poirmeur (dir.), *Gouverner les violences – Le processus civilisationnel en question. Mélanges Armelle Le Bras-Chopard*, Paris, L’Harmattan, 2013, p. 109-123.
- Réjane Sénac, « Notice Quotas/Parité », dans Catherine Achin, Laure Bereni (dir.), *Dictionnaire genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 432-444.
- Réjane Sénac, « France: The Republic Tested by Parity », in Susan FRANCESCHET et al. (eds.), *The Palgrave Handbook of Women’s Political Rights*, Palgrave MacMillan, Gender and Politics, London, 2019, p. 467-481.

Débat 3:

Concepts clefs : égalité, parité, politique réformatrice/transformatrice, représentation descriptive/substantive/symbolique

Question du débat : Les lois dites sur la parité permettent-elles de tendre vers une société égalitaire ?

Points de vue contradictoires :

- Ces lois déconstruisent les inégalités entre les femmes et les hommes en remettant en cause leur exclusion du pouvoir.
- Ces lois participent de la recomposition des inégalités en ne déconstruisant pas l’assignation des femmes à la différence, à l’altérité.

Séance n°7: La diversité, une politique d’égalité et/ou de l’identité ?

La diversité dans la société française du XXI^e siècle : politiser le dépolitisant

Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité : complémentarité ou tension ?

La diversité, sans droit ni obligation

- Junter Annie, Réjane Sénac-Slawinski, « La diversité : sans droit ni obligation », *Revue de l'OFCE*, «Les discriminations entre les femmes et les hommes », n° 114, 2010, p. 167-196.
- Réjane Sénac-Slawinski, « De la parité à la diversité : entre Deuxième sexe et discrimination seconde », *Modern and Contemporary France*, "Women in French Politics", 18 (4), 2010, p. 431-444.
- Réjane Sénac, *L'invention de la diversité*, Paris, PUF, 2012.
- Simone Veil (Rapport du comité présidé par), *Redécouvrir le Préambule de la Constitution*, Paris, La Documentation française, 2008.

Débat 4 :

Concepts clefs : politique d'égalité/politique de l'identité, diversité, *hard law/soft law*

Question du débat : La promotion de la diversité est-elle une politique d'égalité ou d'identité ?

Points de vue contradictoires :

- La promotion de la diversité est complémentaire à la lutte contre les discriminations.
- La promotion de la diversité est une manière d'affaiblir l'application du droit anti-discriminatoire.

Séance n°8 : Étude de cas : la diversité dans la fonction publique

La promotion de la diversité dans la fonction publique : d'une approche par critère de discrimination aux débats sur le traitement républicain du pluralisme

Vers un Etat néolibéral entre héritage républicain et management public ?

- Gwénaële Calvès, *Renouvellement démographique de la fonction publique de l'Etat : vers une intégration prioritaire des Français issus de l'immigration ?*, Rapport à la direction générale de l'administration et de la haute fonction publique, Paris, La documentation française, 2005.
- Fabrice Larat et Frédéric Edel, « Les emplois publics sont-ils accessibles à tous ? », *Revue française d'administration publique* 2015/1 (N° 153), p. 5-13.
- Yves Michaud, « Le mérite une approche conceptuelle », *Revue française d'administration publique* 2015/1 (N° 153), p. 15-21.
- Réjane Sénac, « La promotion de la diversité dans la fonction publique : de l'héritage républicain à une méritocratie néolibérale », *Revue française d'administration publique*, n°153, numéro spécial sur la diversité dans la fonction publique, 2015.

Débat 5 :

Concepts clefs : méritocratie, exemplarité, managérialisation, fonction publique, Etat, performance

Question du débat : En quoi la promotion de la diversité dans la fonction publique est-elle l'expression du principe d'égalité républicaine ?

Points de vue contradictoires :

- Elle modernise et rend effective la méritocratie républicaine.
- Elle la dénature dans une méritocratie néolibérale soumise aux règles du marché et appréhendant les inégalités structurelles via l'individualisation du talent et de la réussite

Séance n°9: La promotion de la parité, de la diversité et l'ouverture du mariage civil aux couples de personnes de même sexe, diversion à la lutte contre les inégalités économiques ou enjeux politiques?

Le politique est transcendantal au culturel et à l'économique

Tensions entre l'application de l'universalisme républicain et la reconnaissance des particularismes des « groupes dominés »

- Judith Butler, « Merely cultural », *New Left Review*, 227, 1998, p. 33-44.
- Judith Butler (entretien avec), « Considérer le problème plus que l'identité », *Revue Mouvements*, Pensées critiques, 2009 p. 117-130.
- Nancy Fraser, « Heterosexism, Misrecognition and Capitalism: A Response to Judith Butler », *New Left Review*, 228, 1998, p. 140-150.
- Walter Benn Michaels, *La diversité contre l'égalité*, Paris, Éd. Raisons d'agir, 2009 (traduction de « The Trouble with Diversity: How We Learned to Love Identity and Ignore Inequality », 2006).
- Walter Benn Michaels, « Diversité », *La Revue du projet*, n°24, février 2013.

Débat 6 :

Concepts clefs : inégalités dites « fondamentales » (économiques) et « culturelles » (sexisme, racisme, homophobie) ; hiérarchisation des priorités politiques et transversalité des enjeux politiques

Question du débat : En quoi la lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie est-elle politique ?

Positions contradictoires :

- La lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie remet en cause le fondement inégalitaire des systèmes politique et économique.
- Le sexisme, le racisme et l'homophobie sont culturels, leur remise en cause est une stratégie de diversion pour ne pas combattre les inégalités économiques, les seules fondamentales.

Séance n°10 : Les politiques d'égalité et la consubstantialité des rapports sociaux et des inégalités : du cumul à l'intersection des discriminations

Le « qui » des politiques d'égalité : au-delà de la hiérarchie et de la mise en concurrence des identités et des inégalités, l'intersectionnalité ?

- Sirma Bilge, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, 2010/2, n° 176-177, p. 43-64.
- Kimberlé Crenshaw, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, 39/2005, p. 51-82.
- Eric Fassin (dir.), *Raisons politiques*, 2015/2, n° 58, « Les langages de l'intersectionnalité », p. 55-74.
- Alexandre Jaunait, Sébastien Chauvin, « Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales », *RFSP*, 2012/1, vol. 12, p. 5-20.
- Mathias Möschel, « L'intersectionnalité dans le contentieux de la non-discrimination relatif au domaine de l'emploi en France », dans Stéphanie Hennette-Vauchez, Marc Pichard et Diane Roman (dir.), *La loi & le genre. Etudes critiques de droit français*, Paris, CNRS Editions, 2014, p. 697-714.
- *Raisons politiques*, Numéro spécial « Les langages de l'intersectionnalité », 2015/2, n°58.
- Réjane Sénac, *L'égalité sous conditions : genre, parité, diversité*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 122-137.
- Birte Siim, « Citoyenneté, genre et diversité », *Cahiers du genre*, hors-série 2011, « Genre, politiques sociales et citoyenneté », p. 71-90.

Débat 7 :

Concepts clefs : Intersectionnalité/ consubstantialité des rapports sociaux, hiérarchie des discriminations et des luttes, convergence des luttes

Question du débat : Comment porter des politiques d'égalité en tenant compte des différents critères de discrimination (âge, sexe, origine sociale, origine ethno-culturelle réelle ou supposée, orientation sexuelle...)?

Positions contradictoires :

- Il faut développer une analyse intersectionnelle des différentes inégalités pour agir efficacement dans une convergence des luttes.
- Chaque type de discrimination est spécifique et les appréhender en termes d'intersection c'est prendre le risque de les figer et de les diluer.

Séance n°11 : Controverses autour de la dénonciation d'un racisme d'Etat, d'un racisme institutionnel, d'un racisme anti-blanc, et de la légitimité de la non-mixité politique

Dans un registre de dénonciation de « pratiques » considérées comme « contraires à la Constitution, port(a)nt atteinte à la cohésion nationale et mett(a)nt gravement en cause l'institution scolaire », le Ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé dans un communiqué de presse du 21 novembre 2017 qu'il allait porter plainte pour diffamation contre un stage en « non-mixité raciale » organisé par SUD-93 pour les enseignants et intitulé « Au croisement des oppressions : où en est-on de l'antiracisme à l'école ? ». Cette annonce a été suivie d'un débat sur l'im-pertinence de dénoncer un racisme d'Etat et de mettre en place des espaces de non-mixité politique pour déconstruire les inégalités. Cette controverse sera l'occasion de discuter des enjeux soulevés par l'usage d'expressions telles que « racisme d'Etat », « racisme institutionnel », « racisme anti-blanc » et par la mise en place d'espace de non-mixité politique. Ces enjeux ont aussi été posés par les réactions suite à l'annonce d'ateliers non-mixites dans le cadre du festival afroféministe Nyansapo en juillet 2017.

- Damien Charrieras, « 26. Racisme (s) ? Retour sur la polémique du « racisme anti-Blancs » en France », in Sylvie Laurent et al., *De quelle couleur sont les blancs?*, Paris, La Découverte « Cahiers libres », 2013, p. 244-252.
- Fabrice Dhume, « Du racisme institutionnel à la discrimination systémique?, Reformuler l'approche critique », *Migrations Société*, 2016/1, N° 163, p. 33-46.
- Xavier Dunezat, Camille Gourdeau « Le racisme institutionnel : un concept polyphonique », *Migrations Société* 2016/1 (N° 163), p. 13-32.
- Eric Fassin, « Le mot race cela existe » (1/2), « Le mot race – Le mot et la chose » (2/2), AOC, 10 et 11 avril 2019.
- Alain Policar, « Limites et dangers de l'antiracisme « politique » – Une réponse à Eric Fassin, AOC, 24 avril 2019.
- Réjane Sénac, « Féminismes et théorie critique. Réflexions sur le cas français », *Revue Cités*, n°73, 2018, p. 91-102.
- Sophie Wahnich, « Contre le racisme d'État. Travailler avec l'histoire, plis et replis d'une république ambiguë », *Lignes*, 2011/1, n° 34, p. 124-134.

Dossier de presse :

Collectif, L'appel des 100 intellectuels contre le « séparatisme islamiste », *Le Figaro*, 19 mars 2018.

Fabrice Dhume, « Le ministre ignorant. Cinq leçons sur la polémique à propos du racisme et de l'antiracisme à l'école », 28 novembre 2017 : cafepedagogique.net

Eric Fassin, Racisme d'État (1/2): un nouveau «front républicain», [blog mediapart](http://blog.mediapart.fr), 27 novembre 2017.

Michel Wievorka, «Blanquer a eu raison de porter plainte, de ne pas laisser faire», *Libération*, 24 novembre 2017.

Débat 8 :

Concepts clefs : racisme d'Etat, racisme institutionnel, racisme anti-blanc, non-mixité politique

Question du débat : La création d'espace de non-mixité est-elle un levier d'égalité ?

Points de vue contradictoires :

- La non-mixité politique est un moyen de déconstruire le sexisme, le racisme, l'homophobie...;
- La non-mixité est une pratique sexiste/raciste...

Séance n°12 : L'égalité sous condition de performance de la différence : vers une république néolibérale

Rendu du research paper

« La diversité, c'est bon pour le business »: le réenchantement du monde par une rationalité politique néolibérale

Du « win-win » à la dépolitisation du principe d'égalité

Le « bel avenir » d'un Etat-providence performant : « Do Well Do Good » ?

Une égalité néolibérale néo-essentialiste : la fin du politique ?

Dans un contexte de crise globalisé, la tentation est forte de porter les politiques d'égalité comme un investissement social, sans prendre conscience que l'égalité se trouve par là même sacrifiée comme principe de justice à la valorisation et à la performance de la différence comme valeur pragmatique moderne.

- Wendy Brown, « Le cauchemar américain : le néoconservatisme, le néolibéralisme et la dé-démocratisation des Etats-Unis », *Raisons politiques*, n°28, novembre 2007, p. 67-89.
- Michaël Foessel, « Néolibéralisme versus libéralisme ? », *Esprit*, 2008/11, p. 78-97.
- Pierre Dardot, Christian Laval, « La nature du néolibéralisme : un enjeu théorique et politique pour la gauche », *Mouvements*, 2007/2, n°50, p. 108-117.
- Nathalie Morel, « L'Etat-providence suédois comme modèle social productif », *Politiques sociales et familiales*, n°112, juin 2013, p. 39-49.
- Nathalie Morel, Bruno Palier, Joakim Palme (ed.), *Towards a social investment welfare state? Ideas, policies and challenge*, Bristol, Chicago, Polity Press, 2012.
- Bruno Palier, « Vers un Etat d'investissement social », *Informations sociales*, n°128, 2005/8, p. 118-128.

Débat 9:

Concepts clefs : Investissement social, Universalisme/Néolibéralisme Conséquentialisme/Déontologie

Question du débat : Que signifie justifier les politiques d'égalité au nom de leur rentabilité ?

Positions contradictoires :

- La fin justifie les moyens : il faut valoriser la performance de la mixité, voire des différences
- Les moyens conditionnent la fin : glissement vers une égalité sous conditions de performance

Bibliographie

- Brown Wendy, *Les Habits neufs de la politique mondiale. Néolibéralisme et néo-conservatisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2007.
- Fraser Nancy, *Le féminisme en mouvements. Des années 1960 à l'ère néo-libérale*, Paris, La Découverte, 2012.

- Justine Lacroix, Jean-Yves Pranchère, *Le procès des droits de l'homme. Généalogie du scepticisme démocratique*, Paris, Seuil, 2015.
- Laborde Cécile, « Républicanisme critique vs républicanisme conservateur : repenser les "accommodements raisonnables" », *Critique internationale*, no 44, « Religion et politique dans les sociétés sécularisées : de la diversité des possibles laïques », 2009, p. 19-33.
- Mesure Sylvie, Renaut Alain, *Alter ego – Les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Aubier, 1999.
- Pateman Carole, *The sexual contract*, Stanford, Stanford University Press, 1988.
- Pettit Philip, *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, Gallimard, 2004.
- Scott Joan W., *La Citoyenneté paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998 [1re éd. 1996].
- Sénac Réjane, *L'égalité sous conditions : genre, parité, diversité*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- Sénac Réjane, *Les non-frères au pays de l'égalité*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.
- Wahnich Sophie, *L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1997.

Deux dossiers déposés sur le drive en plus d'un dossier par séance :

Dossier Egalité :

- *Cahiers français*, numéro spécial « Les valeurs de la République », sous la direction de Philippe Tronquoy, n°336, 2007, notice « Liberté », « Egalité », « Solidarité », « Fraternité ».
- Edel Frédéric, « Le chaos des interprétations du principe d'égalité ou de non-discrimination », *Droits*, 2015/1, n°61, p. 117-142.
- Fraser Nancy et al., « 4. Articuler gauche culturelle et gauche sociale : vers la parité de participation », in *Revue Mouvements, Pensées critiques*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2009, p. 69-87
- Pettit Philip, *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, Gallimard, 2004, p. 94-103.
- Rancière Jacques, *La méthode de l'égalité, Entretien avec Laurent Jeanpierre et Dork Zabunyan*, Paris, Bayard, 2012, p. 196-211
- Sénac Réjane, *L'égalité sans condition. Osons nous imaginer et être semblables*, Paris, Editions rue de l'échiquier, 2019.
- Sénac Réjane, « L'égalité n'a pas à être performante », *Revue Projet*, 3 février 2017.

Dossier « Repérage du politique » :

- *Cahiers français*, numéro spécial « Les valeurs de la République », sous la direction de Philippe Tronquoy, n°336, 2007, notice « La laïcité », « Le mérite », « Le Progrès ».
- Ferry Jean-Marc, *Valeurs et normes – La question de l'éthique*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2002, p. 56-77.

- Fraser Nancy, *Le féminisme en mouvements. Des années 1960 à l'ère néo-libérale*, Paris, La Découverte, 2012, « Chapitre 8 : Le cadre de la justice dans un monde globalisé ».
- Gauchet Marcel, « Les droits de l'homme ne sont pas une politique », *Le Débat* 1980/3 (n° 3), p. 3-21.
- Lagoye Jacques, « Le processus de politisation », dans Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 359-372.
- Leca Jean, « Le repérage du politique », *Projet*, vol. 71 n°1, janvier 1973, p. 11-24.
- Masoni Lacroix Céline, « La surdétermination du politique, un projet de légima(c)tion théorique des cultural studies », *Questions de communication* [En ligne], 25 | 2014, URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/9033>
- Mouffe Chantal, *Le politique et ses enjeux. Pour une démocratie plurielle*, Paris, ed. La Découverte/MAUSS, 1994, « 4. John Rawls : une philosophie politique sans politique », p. 91-119.
- Rancière Jacques, *La méthode de l'égalité, Entretien avec Laurent Jeanpierre et Dork Zabunyan*, Paris, Bayard, 2012, « Politique et institutions », « Economie politique », p. 213-223 et p. 309-313.